

Conditions générales de dépôt

Réception des articles : Les dépôts peuvent être effectués aux heures d'ouverture du magasin.

Articles acceptés en dépôt : vêtements homme, femme, enfant (à partir de 2 ans), accessoires, chaussures et sacs à main.

Luce & Cie se réserve le droit de refuser tout article lors du dépôt.

Les sous-vêtements ne sont pas acceptés.

Etat de la marchandise : les articles déposés doivent être propres et en bon état. Luce & Cie se réserve la possibilité de retirer des rayons un article dont des défauts auraient été découverts après le dépôt.

Délai de dépôt : le délai de dépôt est fixé à **2 mois**.

Les articles ne pourront être repris par le déposant durant ce temps.

Passé ce délai, les articles non vendus pourront être repris par le déposant.

Luce & Cie s'efforcera d'avertir le déposant par mail ou téléphone de l'échéance de son contrat.

Que le déposant ait pu être joint ou non, les articles non repris à la fin du 3^e mois deviendront la propriété de Luce & Cie, et pourront être vendus, remis à une œuvre, débarrassés.

Contrat : Un contrat énumérant les articles déposés et le prix net déposant est édité en deux exemplaires. Un exemplaire signé est conservé au magasin.

Une fois signé ce contrat, aucune modification ne pourra y être effectuée : ni retrait d'article, ni modification de prix net déposant.

Tarif : les prix convenus entre le déposant et Luce & Cie sont nets pour le déposant.

Garantie : En cas d'incendie les articles sont assurés. Ils seront remboursés aux déposants en fonction du prix indiqué dans le contrat.

Remboursement : Le paiement se fait en fin de contrat en chèque ou en espèces.

Etat de vos ventes : A tout moment vous pouvez téléphoner.

Si vous nous avez communiqué votre adresse électronique, vous recevrez automatiquement un message lors de chaque vente.

Conditions générales de vente

Aucun article ne pourra être échangé ou remboursé.